

CONSTATATION FORESTIÈRE

Mise à l'enquête selon la loi sur les forêts
art.10, al.2 et art.13, al.1

Légende :

- Forêt  Délimitation forestière définitive
-  Délimitation forestière indicative
- Plan de zone  Limite de la zone à bâtir

Le géomètre:
GEOSAT SA
Rte du Manège 59
CH-1950 Sion
www.geosat.ch

L'ingénieur en conservation
des forêts de l'arrdt forestier
du Valais central:

La commune:

Sion, le 28.3.2014

28.03.14

Homologué par le Conseil d'Etat

en séance du 26 AVR 2017

Droit de sceau: Fr. 300



- 9 MAI 2014

L'atteste:
Plan 4 Echelle 1:1000

Les Clèves

Plan cadastral mis à jour en octobre 2013

Vers.	Date	Dessin	Contrôle
Etabl.	Mars 2014	RR	PL
a			
Modif.			

N° trav. 10445_SIT_V8

